

Place des compétences dans un processus d'accréditation et de certification

Ou :

*les écoles françaises confrontées à l'enregistrement
au RNCP (Répertoire National de Compétences
Professionnelles)*

Didier Erasme

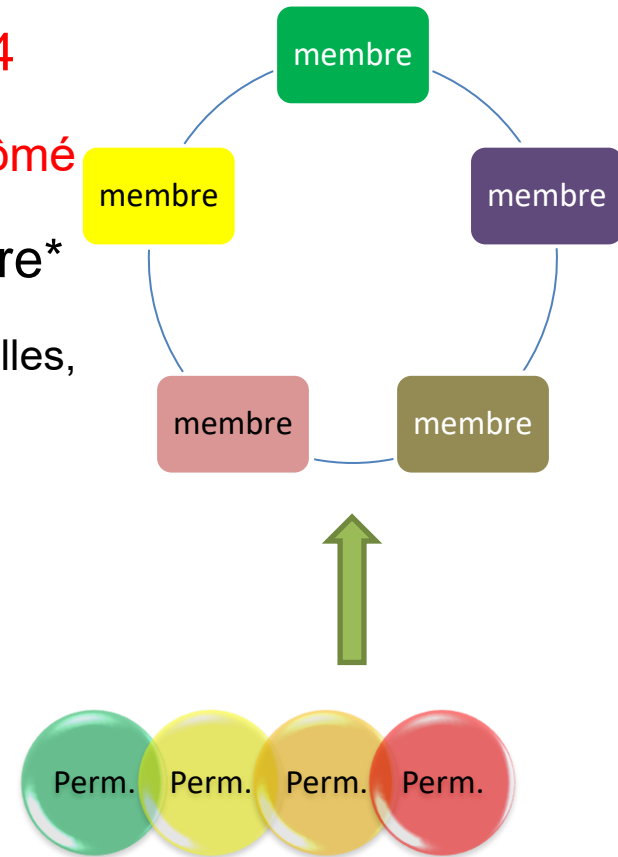
Rappel sur la Commission des titres d'ingénieur (CTI)

- Agence « autonome » créée par décret en 1934
- → accréditation délivrance du « titre d'ingénieur diplômé »
- 32 membres nommés pour 4 ans par le ministère* sur proposition d'organismes, de corps intermédiaires, des tutelles, d'autres ministères.

- 16 membres du collège académique
- 16 membres du collège socio-économique
- *Experts formés (nationaux, internationaux, étudiants)*

- Equipe permanente et opérateur de gestion

- Greffe* de la Cti



(*Ministère en charge de l'enseignement supérieur)

Dans les épisodes précédents : Démarche compétences formative

Démarche pédagogique :

- conception d'une architecture **de formation** orientée vers l'**acquisition** par l'**apprenant** de capacités personnelles ;
- ensemble d'éléments centrés sur l'**apprenant** dans une démarche intégrative (et non additive)
 - “Transmission” de savoirs, connaissances ;
 - Apprentissage de savoir-faire ;
 - Maîtrise de savoir-être ;
 - Démarche réflexive, analyse par l'apprenant de son positionnement.

→ Aboutissant à des **savoir-agir** en situation complexe



– modalités d'évaluation **des compétences** : mises en situation « réelle »

- Il existe des travaux d'analyse, de conceptualisation théorique, des expérimentations de l'approche compétences



Exemple : la corde à linge (Planche d'Yvan Pigeonnat, Grenoble)

Ce jean mouillé, suspendu sur ce fil à linge, pèse environ 3 kg.



À votre avis, le contre-poids (CP) nécessaire derrière la poulie pour maintenir le jean dans la position suggérée par le dessin (le fil est assez tendu pour que le jean ne traîne pas dans l'herbe humide)* :

1,5 kg	3 kg	6 kg	20 kg	40 kg	100 kg	autre
A	B	C	D	E	F	G

* Choisissez la valeur qui vous semble la mieux adaptée, ni trop, ni trop peu!

Quelle différence entre accréditation et certification ?*

* Question posée lors de la cérémonie d'inauguration de la nouvelle agence qualité ATEA de Tunisie

- Confusion née d'une certaine appropriation du vocabulaire « compétences » ;
- Saga du Répertoire National des Compétences Professionnelles.

Plan :

1. La certification (vs accréditation/labélisation) ?
2. Analyses de la CTI
3. Légitimité de la démarche de certification
4. Comment reconnaître les activités et compétences d'un référentiel de certification ?
5. Problème de l'évaluation



Accréditation (et Labellisation) / Certification : changement de paradigme

- **Accréditation** = confère le droit d'utiliser un titre, une appellation, ... de nature réglementaire

Ex : la CTI (+ le Min.) autorise la délivrance du **Titre d'ingénieur diplômé**

- **Labélisation** = confère le droit d'afficher un label défini par un organisme public ou privé. (EUR-ACE[®] (ENAAEE), ISO, ...)

- **Certification** : Vision finaliste, utilitariste voire assurantielle :

- Description en termes d'un ensemble **des compétences professionnelles** qui **GARANTISSENT** le "produit" ingénieur (ou manager ou autre) = **fiche RNCP** ;
- Indépendant du contexte d'acquisition de ces **compétences** et des modalités de **formation** ;
- Compétences = savoir-agir dans une situation complexe **liée au métier exercé.**



Actions de la CTI

Evaluation – accréditation

Vérification de la démarche compétences formative

- Référentiel de compétences ;
- Description des modules de formations ou actes pédagogiques en termes d'acquis d'apprentissage et de compétences ;
- Matrice croisée UE vs compétences ;
- Appropriation par le PP (enseignants et apprenants)
- Modalité d'évaluation des compétences

Cohérence

Certification

Validation des fiches RNCP

- Adéquation avec la démarche compétences formative ;
- Première relecture et évaluation par l'équipe d'audit ;
- Validation des fiches RNCP-ingénieur par une équipe de relecture.



Légitimité de l'approche certifiante

- Formations professionnalisantes
- Les professionnels certifiés doivent répondre aux besoins :
 - des entreprises/ Industrie et services
 - de la région
 - du Paysetc.
- Les compétences du certifié traduisent la bonne adéquation emploi/employé
 - Compétences acquises, techniques et comportementales
 - Compréhension du monde de l'entreprise
 - Capacités à évoluer



Activités et compétences dans un référentiel de certification

1- Structuration en blocs de compétences

- Bloc = ensemble homogène et cohérent de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une **activité professionnelle** et pouvant être évaluées et validées
- Ex : Chauffeur de taxi
 - Activité (intitulé du bloc 1) : Conduite à la demande des passagers d'un point à un autre de la ville d'Hammamet
 - Conduire un véhicule automobile en environnement urbain
 - Identifier les parcours adaptés à la géographie et aux conditions de circulation
 - Communiquer avec précision et amabilité avec les clients
 - Entretien son véhicule
 - Gérer ses finances
- Contexte

Attention : ne pas donner trop d'importance au vocabulaire activités/compétences



Activités et compétences dans un référentiel de certification

2- Reconnaître une activité = intitulé BdC

Illustration :

- Dialogue entre deux professionnels

Conséquences :

- Intitulé acceptable pour un bloc :
 - développement d'un modèle physique/numérique de représentation d'un système électronique (ou mécanique,...), simulation, traitement des données et représentation des résultats.
 - mise en place et gestion d'un projet d'intelligence artificielle
- Intitulé non acceptable :
 - prise en compte des enjeux et des besoins de l'entreprise
 - gestion d'un projet (sans précision du contexte d'application) : on ne gère pas un projet de BTP comme un projet de programmation informatique. On décrit des ingénieurs débutants.



De l'évaluation des compétences

Evaluation formatives

Evaluation certificatives

- Acquis d'apprentissage
- Mises en situation --> dont Expérience en entreprise

- Portfolio
 - Autoévaluation
 - Réflexivité sur sa pratique et sa maitrise

→ cela reste aujourd'hui le point critique des approches compétences déployées en école d'ingénieur et France.



Conclusion

- Ne pas se laisser noyer dans la polysémie des termes
- Comprendre l'origine des sollicitations
 - Organisation de l'apprentissage au sein d'une formation
 - Ingénierie pédagogique/modalité/voie
 - Certification : description du professionnel débutant
« produit fini »
- Démêler l'écheveau entre formation et certification
- Problématique de l'évaluation



Les « 14 éléments essentiels à toute formation d'ingénieur » de la CTI ne sont pas des compétences professionnelles éligibles au RNCP

L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ET LA MAITRISE DE LEUR MISE EN OEUVRE :

- 1. la connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée
- 2. l'aptitude à mobiliser les ressources d'un (ou de plusieurs) champ scientifique et technique spécifique
- 3. la maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes même non familiers et incomplètement définis, l'utilisation des approches numériques et des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes, la pratique du travail collaboratif et à distance
- 4. la capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, produits, systèmes et services innovants

Lequel ?

Note : connaissance, compréhension et maîtrise ne décrivent pas des compétences

c'est déjà plus précis

Lesquels ?

L'ADAPTATION AUX EXIGENCES PROPRES DE L'ENTREPRISE ET DE LA SOCIÉTÉ :

- ...

LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION ORGANISATIONNELLE, PERSONNELLE ET CULTURELLE :

- 11. ... exercice de la responsabilité, esprit d'équipe, engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes

Oui, mais pas indépendamment des activités mais au sein de celles-ci

